

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

**Le 5 octobre 2015**

**Procès-verbal** de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le cinquième jour d'octobre deux mille quinze (2015) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

**Présences:**

Gilles D'Amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

**1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, dir. gén. sec.-très. rédige le procès-verbal.

**2015-10-261.2 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Gilles D'amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - a. Session ordinaire 8 septembre 2015
  - b. Session extraordinaire 14 septembre 2015
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
  - 4.2 Fabrique de Cacouna - Encan annuel
  - 4.3 TECQ 2014-2018 – Programmation des travaux
  - 4.4 Félicitations Marie-Philippe Jean - 2 Prix Gémeaux
  - 4.5 MRC de Rivière-du-Loup - Amendes
  - 4.6 Club de Motoneiges Cacouna - Les Déserteurs - Remerciements
  - 4.7 Contrats de travail
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 5.1 Rapport du service incendie
  - 5.2 CSST - Avis d'enquête et d'audition
  - 5.3 Correction résolution no 2015-08-220.5.6
  - 5.4 Caureq - Redistribution des excédents
  - 5.5 Nomination d'un lieutenant intérimaire et 2 pompiers supplémentaires
6. TRANSPORT
  - 6.1 Délégué - Comité accès au fleuve
  - 6.2 Correspondance - Couvoir Dumont

- 6.3 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Habitats fauniques
  - 6.4 Soumissions - Asphalte Rond de virée (rue des Muguets), rue Marc-Antoine
  - 6.5 Avis motion - Règlement industriel
  - 6.6 Nomination d'un évaluateur agréé - Terrains industriels
  - 6.7 Cours - Interprétation de plans et devis municipaux et applications
  - 6.8 Offre de services - Côte Roy
  - 6.9 Transport Vas-Y- Adhésion 2016
  - 6.10 Honoraires professionnels - Plans et devis rue Industrielle
7. HYGIÈNE DU MILIEU
- 7.1 Ordre de changement no 1 - Rue de la Grève
  - 7.2 Hydro-Québec - Entente de contributions aux coûts des travaux - Rue de la Grève
  - 7.3 Factures - Rue de la Grève
  - 7.4 Compteurs d'eau - Rue de la Grève
8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
  - 8.2 MRC Rivière-du-Loup - Règlement no 207-15
  - 8.3 CPTAQ - Décision 409557
9. LOISIRS ET CULTURE
- 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
  - 9.2 Enseigne bibliothèque
  - 9.3 URLS - Structure juridique et règlements généraux
  - 9.4 Demande de financement - Patrimoine Canadien
  - 9.5 Soumissions - Entretien ménager, verrouillage et déverrouillage des portes des salles municipale et paroissiale
  - 9.6 Nomination responsable bibliothèque
10. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 2 novembre 2015
11. AFFAIRES NOUVELLES
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**2015-10-262.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 septembre 2015 et de la session extraordinaire du 14 septembre 2015**

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le procès-verbal de la session régulière du 8 septembre 2015 et de la session extraordinaire du 14 septembre 2015 soient adoptés en leur forme et teneur.

**4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2015-10-263.4.1 Ratification des déboursés de septembre 2015 et approbation des comptes du mois**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** la liste #2 de transfert de crédits à même le budget courant soit autorisée.

**Que** les comptes pour la période du 1 au 30 septembre 2015 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 161 742,48\$ à même le fonds général.

**Que** madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén./sec.-très. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén./sec.-très. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

#### **2015-10-264.4.2 Fabrique de Cacouna - Encan annuel**

**Attendu que** madame Claudette Larochelle, présidente de la Fabrique de Cacouna, a adressé une demande de commandite pour l'encan annuel qui s'est tenu le 4 octobre 2015;

**Attendu que** le conseil désire y participer financièrement;

**En conséquence,**

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil accepte de verser la somme de 100\$ à la Fabrique de Cacouna pour l'encan annuel 2015.

#### **2015-10-265.4.3 TECQ 2014-2018 – Programmation des travaux**

**Attendu que** le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous a demandé de produire une programmation de travaux révisé dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018);

**Attendu que** cette programmation devra être produite au plus tard le 15 octobre 2015 afin de recevoir un versement qui sera déposé au plus tard le 15 mars 2016;

**Attendu que** cette programmation devra contenir, une planification réaliste des travaux prévus jusqu'au 31 mars 2016;

**En conséquence,**

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** la Municipalité de Cacouna atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**Présentation de monsieur Jean-Marie Brisson, technicien en loisirs et culture.**

#### **2015-10-266.4.4 Félicitations Marie-Philippe Jean - 2 Prix Gémeaux**

**Attendu que** madame Marie-Philippe Jean a obtenu le prestigieux trophée dans la catégorie « Meilleure animation série originale produite pour les médias numériques » avec la série web « Miss Chic Tonique » ;

**Attendu qu'un** second prix a été remporté par Mme Jean, pour sa participation au documentaire «Toujours plus loin» de Toast Studio qui a suivi Sébastien Sasseville en 2014 lors de sa traversée du Canada en course à pied afin de faire la promotion des saines habitudes de vies ;

**En conséquence,**

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** la Municipalité de Cacouna adresse ses sincères félicitations à madame Marie-Philippe Jean pour les deux prix « Gémeaux » reçues lors du 30<sup>e</sup> gala des Gémeaux qui s'est tenu le 20 septembre dernier à Montréal.

#### **4.5 MRC de Rivière-du-Loup - Amendes**

La MRC de Rivière-du-Loup nous a fait parvenir un chèque au montant de 3 045.29\$ représentant le retour des montants reçus lors de la perception des constats d'infraction pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015.

#### **4.6 Club de Motoneiges Cacouna - Les Déserteurs - Remerciements**

Madame Chantal Dionne, secrétaire-trésorière du Club de Motoneige « Les Déserteurs Inc. », nous remercie pour la commandite et l'intérêt apporté pour la tenue du 16<sup>ième</sup> festival du tracteur de Cacouna qui s'est déroulé les 29 et 30 août dernier.

#### **2015-10-267.4.7 Contrats de travail**

Dépôt des contrats de travail de Madeleine Lévesque - directrice générale, Chantale Théberge - secrétaire-trésorière adjointe, Isabelle Morin - secrétaire-administrative pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018.

**Attendu que** les contrats de travail de la directrice générale madame Madeleine Lévesque, de la secrétaire-trésorière adjointe madame Chantale Théberge, de la secrétaire-administrative madame Isabelle Morin viennent à échéance le 31 décembre 2015;

**Attendu que** les parties désirent consigner un contrat de travail indiquant les conditions de travail desdits employés;

**Attendu que** les employées désirent occuper ses fonctions pour une durée supplémentaire de trois ans soit du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018;

**Attendu que** lesdits contrats n'ont pas pour effet de limiter les droits, privilèges ou avantages prévus à la Loi sur les normes du travail;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte les contrats de mesdames Madeleine Lévesque directrice générale, Chantale Théberge secrétaire-trésorière adjointe et Isabelle Morin secrétaire-administrative pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018.

**Que** le conseil autorise mesdames Ghislaine Daris et Madeleine Lévesque, respectivement mairesse et directrice générale à signer lesdits contrats pour et au nom de la Municipalité de Cacouna avec les employées concernées.

## **5. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **5.1 Rapport du service incendie**

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

### **5.2 CSST- Avis d'enquête et d'audition**

La Commission des lésions professionnelles nous convoque à une audition qui aura lieu au Centre des Congrès Motel Lévesque, le 5 janvier 2016, dans le dossier no 570805 d'un employé.

### **2015-10-268-5.3 Correction résolution no 2015-08-220.5.6**

**Attendu que** le conseil municipal a nommé en août dernier, M. Frédéric Boutin comme lieutenant de la brigade incendie;

**Attendu que** ladite résolution spécifiait que M. Boutin remplaçait M. Michel Marquis;

**Attendu qu'il** aurait dû y être indiqué : « en remplacement de M. Ghislain Pelletier »;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna nomme monsieur Frédéric Boutin lieutenant en remplacement de monsieur Ghislain Pelletier.

**Que** cette résolution remplace la résolution 2015-08-220.5.6.

### **5.4 Caureq - Redistribution des excédents**

Madame Micheline Anctil, présidente du conseil d'administration de Caureq nous confirme une redistribution des excédents de l'ordre de 4 376.26\$ accordée à notre municipalité pour l'année financière 2014-2015.

### **2015-10-269.5.5 Nomination d'un lieutenant intérimaire et deux pompiers supplémentaires**

Quatre candidats ont postulé pour le poste de lieutenant intérimaire de la brigade incendie et plusieurs candidats comme pompiers de la municipalité.

Après analyse des candidatures,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna nomme :

- monsieur David Beaulieu, lieutenant intérimaire en remplacement de monsieur Michel Marquis.

-messieurs Martin Lévesque et Alexandre Pilon comme pompiers de la municipalité.

**Que** les conditions de travail soient les mêmes que les autres pompiers tels qu'énumérés dans le contrat de travail.

**Que** mesdames Ghislaine Daris mairesse et Madeleine Lévesque directrice générale soient autorisées à signer le contrat de travail avec les employés concernés.

## **6. TRANSPORT**

### **2015-10-270.6.1 Délégué - Comité accès au fleuve**

**Attendu que** madame Karine Boutin a été nommée représentante de la municipalité au sein du comité d'accès au fleuve;

**Attendu que** madame Boutin a quitté ses fonctions;

**Attendu que** monsieur Jean-Marie Brisson a été embauché en remplacement de Mme Boutin;

**En conséquence,**

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna nomme monsieur Jean-Marie Brisson représentant de la Municipalité de Cacouna en remplacement de Madame Karine Boutin au sein du comité d'accès au St-Laurent pour la MRC de Rivière-du-Loup.

### **2015-10-271.6.2 Correspondance - Couvoir Dumont**

M. Richard Dumont pour Couvoir Dumont (1986) Inc. nous a expédié une correspondance indiquant avoir effectué des réparations du chemin situé au 231, chemin de la Montagne, bris survenu lors du dégel au printemps 2015.

Il indique l'avoir signalé à notre contremaître et qu'il n'a pas rectifié.

Le total des factures s'élève à 2 631.89\$.

**Attendu que** monsieur Dumont de Couvoir Dumont (1986) Inc. a expédié une réclamation en date du 2 septembre 2015;

**Attendu que** les travaux ont été exécutés vers le 15 avril 2015 selon la date de facturation;

**Attendu qu'en** vertu de l'article 1112.1 du code municipal « Nulle action en dommages-intérêts n'est intentée contre la municipalité à moins qu'un avis préalable de 15 jours n'ait été donné, par écrit, de telle action au secrétaire-trésorier de la municipalité, et à moins qu'elle n'ait été intentée dans un délai de six mois après la date à laquelle la cause d'action a pris naissance. Cet avis peut être signifié par lettre recommandée ou certifiée, et il doit indiquer les noms et résidence du réclamant, ainsi que la nature du préjudice pour lequel des dommages-intérêts sont réclamés, et il doit être donné dans les 60 jours de la cause d'action. »

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna avise M. Dumont de Couvoir Dumont (1986) Inc. qu'en vertu de l'article 1112.1 du code municipal, le délai de réclamation étant expiré, le recours est prescrit.

### **6.3 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Habitats fauniques**

Madame Isabelle Bergeron, directrice de la gestion intégrée des ressources et des habitats fauniques nous avise que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a procédé à une nouvelle publication des habitats fauniques. Elle nous demande de prendre connaissance des habitats fauniques sur le territoire de notre municipalité, afin que d'en tenir compte pour l'exercice de nos compétences.

**2015-10-272.6.4 Soumissions - Asphalte Rond de virée (rue des Muguets), rue Marc-Antoine**

Dépôt de deux soumissions pour asphalter le rond de virée de la rue des Muguets, le pavage d'une section de rue au sud de la rue Marc-Antoine ainsi qu'un puisard sur la rue des Muguets.

BML :	- Rue Marc-Antoine	13 942.00\$ plus taxes	
	- Virée rue des Muguets	9 778.13\$ plus taxes	
	- Tour du puisard	1 220.70\$ plus taxes	
	Total de la soumission :		24 940.83\$ plus taxes

Pavage Francoeur :			
	- Rue Marc-Antoine	16 143.05\$ plus taxes	
	- Virée rue des Muguets	7 500.00\$ plus taxes	
	- Tour du puisard	1 250.00\$ plus taxes	
	Total de la soumission :		24 893.05\$ plus taxes

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Pavage Francoeur Inc. pour l'asphaltage:

	- Rue Marc-Antoine	16 143.05\$ plus taxes	
	- Virée rue des Muguets	7 500.00\$ plus taxes	
	- Tour du puisard	1 250.00\$ plus taxes	
	Total de la soumission :		24 893.05\$ plus taxes.

**Que** les travaux soient exécutés dans les meilleurs délais.

**6.5 Avis motion - Règlement industriel**

Avis de motion est régulièrement donné par monsieur Rémi Beaulieu conseiller, qu'à une prochaine séance, un règlement sera adopté décrétant l'acquisition et le transfert de terrains à des fins industrielles.

**6.6 Nomination d'un évaluateur agréé - Terrains industriels**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**2015-10-273.6.7 Cours - Interprétation de plans et devis municipaux et applications**

La Municipalité de Saint-Arsène nous a expédié une offre de service de cours sur « L'interprétation de plans et devis municipaux et applications » qui se tiendra à St-Arsène à la session automne-hiver 2015-2016 si le nombre de personnes requises y est inscrit.

La formation est d'une durée de 49 heures et le coût est d'environ 661.11\$.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de cours de la Municipalité de Saint-Arsène et que monsieur Mathieu Dubé inspecteur municipal adjoint de notre municipalité y soit inscrit.

**Que** les frais de formation soient payés par la municipalité.

**Que** les frais de déplacements soient remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**2015-10-274.6.8 Offre de services - Côte Roy**

M. Martin Pelletier, président et directeur général de Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup Inc. nous a expédié une offre de service pour une expertise géotechnique pour la construction d'un nouveau mur de soutènement du Chemin Côte Roy.

**Attendu que** la Municipalité de Cacouna travaille sur le projet de réparation de la Côte Roy afin de la rendre plus sécuritaire;

**Attendu qu'**une expertise géotechnique est nécessaire à l'ingénieur afin d'exécuter les plans et devis ainsi qu'un estimé des coûts de réparation de la Côte Roy;

**En conséquence,**

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de service de Laboratoire d'expertises Rivière-du-Loup Inc. afin de faire une expertise géotechnique pour construire un nouveau mur de soutènement de la Côte Roy et ce, au coût de 850\$ plus taxes soit la somme de 977.29\$.

**2015-10-275.6.9 Transport Vas-Y - Adhésion 2016**

Le conseil d'administration du Transport Vas-Y Inc. a approuvé, ses prévisions budgétaires 2016 au montant 477 687\$, ce qui fait que la part des municipalités participantes s'élève à quatre-vingt-un mille deux cent trente-neuf dollars (81 239\$). La quote-part de chacune des municipalités est calculée à 50% population et à 50% de la richesse foncière uniformisée en autant que toutes les municipalités maintiennent leur adhésion pour le volet adapté pour la prochaine année. Pour 2016, la quote-part de la Municipalité de Cacouna s'élèvera à 4 483\$.

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler son adhésion au transport adapté pour l'année 2016 et accepte d'en défrayer la somme de 4 483\$ à même son budget 2016.

**2015-10-276.6.10 Honoraires professionnels - Plans et devis rue Industrielle**

Dépôt au conseil d'une offre de services professionnels pour le prolongement des infrastructures de la rue industrielle projetée.

Roche Ltée : 11 300\$ plus taxes

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de service de Roche Ltée, Groupe-Conseil pour effectuer les travaux suivants :

- Réunion de démarrage;
- Relevé d'arpentage;

- Conception préliminaire (vue en plan et profil) et optimisation du concept avec le client;
- Étude faunique et floristique (pour demande à l'environnement);
- Assistance pour une demande d'étude géotechnique et environnementale phase 1 auprès de laboratoire;
- Présentation des plans à 90% pour approbation du client;
- Préparation et présentation des documents pour l'obtention d'un certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques;
- Présentation des plans et devis pour soumission d'une première longueur de réseau en vue d'une construction à l'été 2016.

**Que** le conseil accepte le budget d'honoraires professionnels au coût de 11 300\$ plus taxes.

## **7. HYGIÈNE DU MILIEU**

### **2015-10-277.7.1 Ordre de changement no 1- Rue de la Grève**

Dépôt d'un ordre de changement #1 dans le projet d'infrastructures de la rue de la Grève.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'ordre de changement #1 relativement à l'enlèvement de deux entrées d'aqueduc et d'égout sur des terrains vacants sur la rue de la Grève.

**Que** le contrat d'Excavation Chouinard et Fils soit diminué de 2 373.48\$.

### **2015-10-278.7.2 Hydro-Québec - Entente de contributions aux coûts des travaux - Rue de la Grève**

Hydro-Québec nous transmet copie de l'entente à être signée pour le prolongement ou la modification de ligne pour un usage autre que domestique sur la rue de la Grève (connection de la nouvelle station de pompage).

Le coût des travaux s'élève à 49 157.24\$.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'entente transmise par Hydro-Québec concernant le prolongement ou la modification de ligne pour un usage autre que domestique sur la rue de la Grève pour un coût total de 49 157.24\$ plus taxes.

**Que** ledit conseil autorise mesdames Ghislaine Daris et Madeleine Lévesque respectivement mairesse et directrice générale à signer ladite entente.

### **2015-10-279.7.3 Factures - Rue de la Grève**

Dépôt au conseil de la facture #1- d'Excavations Léon Chouinard & Fils pour les travaux d'infrastructures sur la rue de la Grève au montant de 343 407.25 \$

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le paiement #1 d'Excavations Léon Chouinard & Fils au montant de 343 407.25\$ taxes incluses à même le règlement d'emprunt no 76-15.

#### **2015-10-280.7.4 Compteurs d'eau - Rue de la Grève**

Dépôt de deux soumissions pour l'achat de compteurs d'eau pour les résidents de la rue de la Grève.

Wolseley	109.45\$ plus taxes /l'unité
Réal Huot Inc.	132.00\$ plus taxes/ l'unité

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Wolseley pour l'achat de 40 compteurs d'eau ¾ pouces au coût de 109.45\$ chacun plus taxes tel que spécifié à la soumission no 3696250. Le coût total sera de 5 033.61\$ taxes incluses.

### **8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

#### **8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation**

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

#### **8.2 MRC Rivière-du-Loup - Règlement no 207-15**

M. Raymond Duval, directeur général de la MRC de Rivière-du-Loup, nous transmet copie du règlement no 207-15 décrétant une dépense et un emprunt de 331 654\$ pour des travaux d'aménagement extérieur et de transformation de l'édifice de la préfecture de la MRC de Rivière-du-Loup.

#### **8.3 CPTAO - Décision 409557**

La Commission de protection du territoire agricole du Québec énonce son compte rendu de la demande no 409557 et son orientation préliminaire dans le cadre de la deuxième phase du projet de mise en valeur des terres publiques intramunicipales en bordure du fleuve à Cacouna. La Commission, après pondération de l'ensemble des critères, considère que cette demande devrait être autorisée, à certaines conditions.

### **9. LOISIRS ET CULTURE**

#### **2015-10-281.9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.**

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Marie Brisson, technicien en loisirs et culture.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise monsieur Jean-Marie Brisson à acheter une pompe à ballon avec aiguille;

**Qu'**un montant d'environ 1 000\$ à même le budget des loisirs soit autorisé pour la distribution des cadeaux de Noël à la fête des enfants;

**Que** suite à la demande de subvention auprès de « CN Écoconnexions » la Municipalité de Cacouna s'engage à faire l'entretien régulier et annuel des végétaux, arbustes et autres qui seront installés sur son territoire suite à la réception de ladite subvention.

## **9.2. Enseigne bibliothèque**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

## **2015-10-282.9.3 URLS - Structure juridique et règlements généraux**

L'unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec le Centre de justice de proximité du Bas-Saint-Laurent, offre gratuitement la formation intitulée « Structure juridique et règlements généraux ».

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de cours gratuite de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent et accepte d'y inscrire monsieur Jean-Marie Brisson, technicien en loisirs et culture.

**Que** les frais de déplacements soient remboursés sur présentation de pièces justificatives.

## **2015-10-283.9.4 Demande de financement - Patrimoine Canadien**

Dépôt de la demande de financement à Patrimoine canadien pour la tenue de l'activité Deux Nations, Une Fête en août 2016.

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de reconduire l'appui en espèces de 2 000\$ et en nature de 3 650\$ pour la tenue du festival Deux Nations, Une Fête en août 2016.

**Que** madame Madeleine Lévesque, directrice générale, est autorisée à signer la confirmation de soutien du gouvernement municipal du formulaire de demande de financement à Patrimoine Canadien.

## **2015-10-284.9.5 Soumissions - Entretien ménager, verrouillage et déverrouillage des portes des salles municipale et paroissiale**

Suite à l'ouverture des soumissions, en date de ce jour, pour l'entretien ménager, le verrouillage et le déverrouillage des portes des salles municipale et paroissiale, 2 soumissions ont été déposées pour 3 ans comme suit :

Julien Blais	61 920\$ plus taxes	71 192.52\$	donc 65 008.26\$ net
Benoit Pelchat	65 706\$ sans taxes		donc 65 706.00\$ net

**Attendu que** deux soumissions conformes ont été déposées;

**Attendu que** les deux soumissions ne sont pas identiques car l'une est taxable et l'autre non taxable;

**Attendu que** l'on a contacté notre aviseur légal afin de répondre à cette interrogative;

**Attendu qu'**afin de respecter l'équité entre les soumissions, il nous a été recommandé de prendre la plus basse soumission indiquant la taxe nette;

**Attendu que** la municipalité a un remboursement de 100% sur la TPS et 50% sur la TVQ;

**Attendu que** le montant net est le prix de référence pour l'équité entre les soumissions dans ce cas;

**En conséquence,**

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Julien Blais pour le verrouillage et le déverrouillage des portes des salles municipale et paroissiale ainsi que l'entretien ménager des deux salles pour les années 2016-2017-2018 comme suit :

2016 : 19 920\$ plus taxes  
2017 : 20 640\$ plus taxes  
2018 : 21 360\$ plus taxes

Pour un montant total de 61 920\$ plus taxes.

Et ce, aux conditions énumérées au devis.

#### **2015-10-285.9.6 Nomination de la responsable de la bibliothèque**

Monsieur René Voyer ayant remis sa démission comme responsable de la bibliothèque municipale de Cacouna, une nouvelle personne a accepté de prendre le poste de responsable.

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil nomme madame Céline Roy comme responsable de la bibliothèque et ce, à compter d'aujourd'hui.

#### **10. INFORMATIONS**

#### **11. AFFAIRES NOUVELLES**

#### **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **2015-10-286.13 Clôture de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Qu'**advenant 20h40 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

---

Madeline Lévesque, dir. gén./sec.-trés.

---

Ghislaine Daris, mairesse

\*\*\*\*\*